



Décision n°2024- 0251
du 11 septembre 2024
Retrait d'article de la boutique

Le directeur de l'établissement public du Parc national des Cévennes,

Vu les articles R331-23 et R331-25 du code de l'environnement,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu la délibération n°202000091 du 12 mars 2020 par laquelle le conseil d'administration a délégué au directeur sa compétence en matière de politique tarifaire de l'établissement,

Vu l'arrêté du 11 mars 2024 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires portant nomination du directeur de l'établissement public du Parc national des Cévennes à compter du 1er avril 2024,

DECIDE :

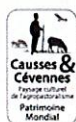
Article 1^{er} : Les articles suivants sont retirés de la vente à compter du 13 septembre 2024, afin d'être distribué aux bénévoles de la journée avec le Parc du 21 septembre 2024.

Nb d'article	désignation
2	T SHIRT FEMME CHOUETTE KAKI - S
3	T SHIRT FEMME CHOUETTE KAKI - M
2	T SHIRT HOMME CHOUETTE 1970 - XL

Le directeur de l'établissement public
du Parc national des Cévennes

Pour le directeur de l'établissement
public du Parc national des Cévennes
Par délégation

Vincent CHIGNIEZ
Rémy CHEVENNEMENT





MAISON DU PARC DES CEVENNES

48400 FLORAC Trois Rivières

SORTIE de STOCK N° SS 000464 en date du : 16-09-2024

	HT	TVA	HT	TVA	HT	TVA
T SHIRT FEMME CHOQUETTE KAKI - M	17,92 €	0,00	17,92 €	3,00	53,76 €	20,00
T SHIRT FEMME CHOQUETTE KAKI - S	17,92 €	0,00	17,92 €	2,00	35,84 €	20,00
T SHIRT HOMME CHOQUETTE 1970 - XL	17,92 €	0,00	17,92 €	2,00	35,84 €	20,00
TOTAL Hors Taxes						125,44 €
TOTAL TVA à 20%						25,09 €
TOTAL Toutes Taxes comprises						150,53 €

Commentaire : Decision de sortie de stock - donc aux bénévoles une journée avec le PNC 21/09/2024